

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 23 octobre 2018

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 11/10/2018

Présents : 17

L'an deux mille dix-huit et le vingt-trois octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 1

Présents : Jean ARCAS, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Bernard BOSC, Francis BOUTES, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Yves ROBIN, Luc SALLES, Hedwige SOLA

Votants: 18

Pour: 18

Contre: 0

Représentés: Marie PASSIEUX par Marie-Pierre PONS

Abstentions: 0

Présents non votants :

Excusés: Jean-Noël BADENAS, Gérard BARO, Yvan CASSILI, Guillaume DALERY, Elisabeth DAUZAT, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Jean-Christophe PETIT, Pierre POLARD, Catherine REBOUL, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL

Absents:

Objet: Contrat de ruralité 2018 pour le territoire du Haut Languedoc et Vignobles

Le contrat de ruralité Haut Languedoc et Vignobles a été signé le 22 mars 2017 à Villemagne l'Argentière. Ce contrat a été élaboré en partenariat avec les communautés de communes Grand Orb, du Minervois au Caroux, Sud Hérault, Les Avant-Monts et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

En tant qu'accord-cadre pluriannuel, le contrat de ruralité accompagne la mise en œuvre de notre projet de territoire à l'échelle du bassin de vie concerné. Il fédère l'ensemble des acteurs institutionnels publics amenés à porter ou à soutenir des actions permettant la réalisation de ce projet et s'inscrit en cohérence avec les stratégies territoriales.

Le plan d'actions 2018 liste les opérations suivantes :

- Maison de santé pluri communale – Saint-Gervais-sur-Mare
- Aménagement de deux commerces de proximité - Puissalicon
- Mise en valeur du centre ancien, réhabilitation des calades – Cessero
- Réhabilitation du centre ancien : création d'un espace public – Cruzy
- Aménagement d'une placette (Tranche 1) – Le Pujol-sur-Orb
- Mise en valeur du centre ancien – Fouzilhon
- Réhabilitation de la Maison du peuple (Tranche 1) – Laurens
- Embellissement du cœur du village – Aigues-Vives
- Aménagement des allées - Olonzac
- Création d'un gîte de groupe en extension du Campotel les 3 vallées existant – Bédarieux
- Restauration et réaménagement du site et des abords du seuil de Roquebrun – Roquebrun
- Aménagement du théâtre de verdure – Azillanet
- Création d'un espace pro-working à Thézan-les-Béziers – Communauté de communes Les Avant-Monts
- Tiers lieu d'entreprises à Puisserguier – Communauté de communes Sud Hérault
- Equipement numérique des tiers lieux à Saint-Chinian et Puisserguier – Communauté de communes Sud Hérault
- Rénovation de la déchetterie (Tranche 1) à Bédarieux, Lunas et Saint-Etienne d'Estrechoux – Communauté de communes Grand Orb
- Requalification urbaine – Assignan
- Aménagement d'une MSAP à Murviel-lès-Béziers – Communauté de communes Les Avant-Monts
- Restauration et aménagement de la gare de Magalas – Communauté de communes Les Avant-Monts

- Aménagement d'une MSAP (Tranche 2) à Saint-Pons de Thomières – Communauté des communes du Minervois au Caroux.

Tous les autres dossiers déposés dans le cadre du Contrat de ruralité n'ont pas été retenus au titre de l'enveloppe 2018.

Les crédits d'État mobilisés s'élèvent à 1 916 980,82 €, répartis de la manière suivante :

Total crédits Etat programmés par type de crédits	DETR	DSIL « thématique »	DSIL « contrat de ruralité »	DSIL enveloppe régionale	CPER
1 916 980,82 €	1 075 224,82 €	329 727,00 €	407 116,00 €	4 913,00 €	100 000,00 €

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir en prendre acte.

Oùï l'exposé de Monsieur le Président, le comité syndical en prend acte.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb, le 23 octobre 2018.

Le Président,
Jean ARCAS

